



MAIRIE D'AURIBEAU-SUR-SIAGNE
Tél : 04.92.60.20.22.

RENTREE SCOLAIRE 2017 :

PRE-INSCRIPTIONS EN MAIRIE DU LUNDI 13 MARS AU VENDREDI 24 MARS 2017

(Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi de 8H30 à 16H30 et le Mercredi de 8H30 à 12H30)

- ☞ Ecole maternelle : les enfants nés en 2014 + **Inscription sur liste d'attente** des enfants nés entre le 1^{er} Janvier 2015 et le 31 Mars 2015.
- ☞ Ecole Elémentaire : les élèves entrant au CP.
- ☞ Tous les nouveaux élèves arrivants sur la commune.

**➤ Merci de vous munir impérativement
des originaux et photocopies des documents suivants :**

- ① Livret de famille complet + copie des cartes d'identités recto-verso (parents et enfants).
Δ Dans le cas de parents séparés ou divorcés :
↳ Extrait du jugement ou à défaut attestation sur l'honneur signée par les 2 parents, précisant **la résidence de l'enfant et l'autorité parentale**.
 - ② Justificatif de domicile de moins de 3 mois :
↳ Facture EDF - GDF ou EAU (attestation d'abonnement en cas de mensualisation) / Téléphone fixe ou attestation d'assurance du domicile.
 - ③ N° Allocataire CAF/MSA : Attestation de prestation (quotient familial).
 - ④ N° Sécurité sociale de l'enfant : Attestation de droits.
 - ⑤ Certificat de radiation en cas de changement d'école.
- Δ **Situation particulière** : Prendre contact avec la Mairie.

**➤ DEROGATION SCOLAIRE OBLIGATOIRE
SI VOUS NE RESIDEZ PAS SUR LA COMMUNE D'AURIBEAU/SIAGNE**

.....